

Destinataires :
Les Présidents et correspondants des clubs de la Ligue des Hauts-de-France

Marcq-en-Baroeul, le 6 juin 2023

Commission Régionale Jeunes

MD/CD – n° 126

Objet : Circuits 10 ans et moins et Challenge Salier 11/18 ans – saison sportive 2024

Dossier suivi par : Catherine Duchâtelet – 03 20 81 87 36 – catherine.duchatelet@fft.fr

Madame, Monsieur le Président,

En parallèle au courrier que vous avez reçu concernant la saisie des homologations de tournois pour la saison 2024, la commission Jeunes tient à vous apporter quelques précisions concernant le « Circuit Orange 10 ans et moins » ou « Circuit Vert 10 ans et moins » ainsi que le « Challenge Salier 11/18 ans ».

1) Les « Circuit Orange 10 ans et moins » et « Circuit Vert 10 ans et moins »

Les épreuves de ces circuits sont organisées par les clubs de la Ligue des Hauts-de-France, intéressés par ces épreuves, par la compétition individuelle jeune « Galaxie ».

Voici quelques renseignements importants pour remplir la demande d'homologation (afin d'apparaître sur les plaquettes de communication de la Ligue après « extraction informatique ») :

Catégorie de tournoi = « Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans »

Libellés (important) = « Circuit Orange 10 ans et moins » ou « Circuit Vert 10 ans et moins »

- Merci de faire **une** demande d'homologation **par** épreuve (circuit orange ou circuit vert)
- Bien cocher : « Epreuve garçon autorisée aux filles » (afin de pouvoir éventuellement intégrer une ou plusieurs filles dans l'épreuve garçon si nécessaire), même si vous organisez aussi une épreuve fille.

Les formules de compétitions peuvent être les suivantes :

1. Poules
2. Poules + tableau final
3. T.M.C.
4. Tableau à élimination directe + consolante

Il est souhaitable de privilégier la formule 2 ou 3 (les formules proposant le plus de matchs et un vainqueur du tournoi sont appréciées par les enfants). Notamment pour les « vert » (possibilité de « sortir » des poules les 30/3 et mieux par exemple).

Les formats de Jeu sont les formats 5 et 6 pour les « orange » et 5, 6 ou 7 pour les « vert », en privilégiant les formats 6 ou 7 (7 pour les tableaux à élimination directe).

- Les tarifs d'inscription préconisés afin de tendre à une harmonisation et un bon développement de cette pratique compétitive est de **10 € maximum** (beaucoup d'engagement d'épreuves sont à 5 ou 8 €).
- Le club peut organiser autant d'épreuves « orange » ou « vert » qu'il le souhaite durant la saison, à condition que les demandes d'homologations soient soumises à la Ligue pendant la période de saisie (6 juin au 10 juillet 2023).
- Dates de l'épreuve : Il est souhaitable que les épreuves s'étalent de 1 à 5 jours maximum selon la formule choisie (ceci afin de proposer aux parents les dates les plus précises possibles dans le calendrier).
- L'homologation pour ces « Circuits 10 ans et moins » n'est pas forcément incluse dans les dates d'un éventuel «Challenge Salier 11/18 ans ». Ces épreuves peuvent être dissociées dans le temps.

.../...



Le « Challenge Salier 11/18 ans »

- Le Challenge Salier est, au même titre que le Circuit 10 ans et moins, un circuit régional jeunes organisé par les clubs de la Ligue des Hauts-de-France, intéressés par cette épreuve.
- Un seul tournoi par club et par saison sportive sera pris en compte pour le Challenge Salier.
- Il sera toujours possible pour un club d'organiser un tournoi jeunes hors Challenge Salier.
- Pour en faire partie, un club devra organiser des tableaux **dans toutes les catégories concernées garçons et filles** (11/12, 13/14 et **15/18 ans**).
Cependant, il sera possible de faire 2 homologations distinctes pour des périodes différentes pour le même tournoi (ex : « Challenge Salier 11/14 ans » en janvier et « Challenge Salier **15/18 ans** » en juin).
- Le montant de l'inscription est de **10 € maximum** par épreuve.
- **Important** : l'unique **libellé** à mentionner sur Adoc est : **Challenge Salier 11/18 ans** (ou Challenge Salier 11/14 ans et Challenge Salier 15/18 ans si deux homologations distinctes).
- **Important** : pour les épreuves **15/16 et 17/18 ans**, une seule épreuve doit être homologuée **obligatoirement en 17/18 ans** (les 15/16 ans pouvant jouer en 17/18 ans).

- Catégories concernées :
11/12, 13/14 et **15/18 ans** chez les garçons comme chez les filles.
Il est cependant permis de créer une catégorie 11/14 ans chez les filles en cas de sous-effectifs (les points cumulés leur permettront de disputer les Masters dans leur catégorie d'âge).

- Masters de fin de saison :
Des Masters seront organisés en septembre de chaque année (la saison sportive se terminant au 31 août).
Ils regrouperont les 8 meilleurs joueurs et joueuses dans chaque catégorie d'âge (11/12, 13/14 et 15/18 ans).
Les points seront acquis **à partir des ¼ finales** et varieront en fonction de la catégorie à laquelle appartient le tableau joué :

Pour les garçons :

Tableau catégorie n° 1 : 25 participants et +

Tableau catégorie n° 2 : 24 participants et -

Pour les filles :

Tableau catégorie n° 1 : 13 participantes et +

Tableau catégorie n° 2 : 12 participantes et -

Il faudra donc, pour faciliter la récupération des points de chaque joueur ou joueuse, intégrer systématiquement les ¼ finales dans le tableau final.

Pour les Circuits 10 ans et moins ou le Challenge Salier, nous vous remercions de **vous rapprocher des clubs de votre secteur** qui ont l'habitude d'organiser des épreuves 10 ans et moins et 11/18 ans dans la même période que vous, afin **d'harmoniser ensemble vos dates**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Recevez, Madame, Monsieur le Président, nos meilleurs sentiments sportifs.

Michel Dutry
Président de la commission Jeunes

Pour info : MM. P. Brulez – G. Delmarle – V. Baheux – les membres de la commission Régionale Jeunes et de la commission des homologations de tournois - L'E.T.R. – Les enseignants – Les juges arbitres